



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mars 2010
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
26 mai-4 juin 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008,
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, par l'intermédiaire du Secrétaire général
conformément à la résolution 1996/31 du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Conseil consultatif anglican	2
2. B.a.b.e (Be Active. Be Emancipated) : Groupe de défense des droits de la femme	5
3. Conférence générale des Adventistes du septième jour	7
4. Centre international des études ethniques	10
5. Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes	12
6. Mani Tese, 76.	15
7. Norwegian People's Aid	17



1. Conseil consultatif anglican

Spécial; 1985

I. Introduction

Bras législatif et exécutif des 80 millions de membres de la Communauté anglicane mondiale, le Conseil consultatif anglican (CCA) opère dans les domaines suivants : communication et éducation en matière des droits de l'homme, justice économique, égalité des sexes, peuples autochtones, et environnement et développement durable. Depuis 1992, il entretient une présence constante à l'Organisation des Nations Unies par le biais de l'Office de la Communauté anglicane auprès de l'ONU.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

a) Entre mai 2006 et mai 2007, le CCA a participé comme suit aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : il a été représenté aux sessions de l'Instance sur les peuples autochtones, au Siège des Nations Unies, par des délégués venus du Canada, de Nouvelle-Zélande, des États-Unis d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. L'archidiacre de la ville de New York a participé aux débats de plusieurs sessions sur les questions autochtones, dont l'alimentation et l'agriculture, ce qui lui a permis de nouer un partenariat entre son diocèse et un groupe de Massaïs en République-Unie de Tanzanie. Un représentant qui travaille avec les communautés autochtones de l'Alberta du Nord, au Canada, a évoqué à l'Instance les problèmes des peuples autochtones déplacés par les mines de pétrole; b) quarante-troisième (2005), quarante-quatrième (2006), quarante-cinquième (2007) et quarante-sixième (2008) sessions de la Commission du développement social; c) déclarations écrites à la quarante-neuvième session (2005) et à l'examen décennal de la Commission de la condition de la femme, et à ses cinquantième (2006), cinquante et unième (2007) et cinquante-deuxième (2008) sessions. En moyenne, chaque année, 100 anglicanes venues de 33 pays assistent à la session de cette commission; d) en 2007, le CCA a parrainé deux manifestations parallèles afin d'examiner les modalités nouvelles de l'aide destinée à financer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de revoir les Principes du Jubilé pour ce financement; elles ont été appuyées et financées par Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM); e) Commission du développement durable : le ou les représentant(s) du CCA à l'ONU ont suivi les réunions de haut niveau sur l'environnement et l'eau. En 2007 à Stockholm, le représentant a participé à la conférence de la Semaine mondiale de l'eau. En 2007, il a été l'un des intervenants à la conférence annuelle du Département de l'information sur les changements climatiques. M. Golliher a fait un exposé sur les croyances abrahamiques et le changement climatique. L'archidiacre Kendall et d'autres collègues ont participé au débat. M. Golliher a représenté le CCA aux réunions annuelles de la Commission du développement durable à New York de 2005 à 2008.

Un livre intitulé *Healing Gods' Creation* (Guérir la création divine) et des fiches d'information sur l'eau, l'énergie, l'agriculture, les changements climatiques et la responsabilité sociale des entreprises ont été publiés; f) l'observateur anglican, représentant personnel de l'archevêque de Cantorbéry à l'Organisation des Nations Unies, a été un des intervenants à la séance plénière d'ouverture du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et aux auditions de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales et la société civile, tenues en 2007; il a également parlé à la table ronde sur la dette et le développement; g) en 2008, le CCA a été représenté par deux délégués venus du Ghana et des États-Unis d'Amérique à la Conférence internationale sur le financement du développement.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain

Le CCA a coopéré comme suit avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain : en 2007, il a tenu, avec UNIFEM, quatre sessions d'initiation économique en marge de la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme. La manifestation parallèle parrainée par les anglicans sur le thème « Efficacité de l'aide et inégalité des sexes » a été facilitée par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. Le CCA fait partie des groupes de travail de ce fonds et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance concernant les femmes et les filles, respectivement. Le CCA et l'UNICEF ont une initiative commune sur le développement de la petite enfance. À l'aide de l'infrastructure de l'« école du dimanche » et de la capacité de mobilisation populaire du CCA, le développement de la petite enfance sera réalisé dans 12 pays africains et paroisses rurales anglicanes.

C. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement

Dans ses 164 pays membres, le CCA a fait comprendre les objectifs du Millénaire pour le développement. De plus, il a financé en la matière dans des pays comme le Soudan, le Rwanda et l'Afghanistan les activités suivantes : **Objectif 1** : Réduire l'extrême pauvreté et la faim (par un programme comme Afghans4Tomorrow) : le CCA a produit un DVD sur cet objectif dont se sont servis 1 700 évêques anglicans lors de la Conférence de Lambeth en 2008. Son organisme de développement dénommé Episcopal Relief and Development, a formé 220 filles de 15 à 20 ans à des métiers comme la confection, la broderie, la poterie et le tissage de tapis. Le CCA a admis dans tous les budgets de l'Église épiscopale le principe des 0,7 % pour l'aide publique au développement. L'Église anglicane d'Afrique australe, qui englobe le Lesotho, le Swaziland, la Namibie, le Mozambique, l'Angola et l'île de Sainte-Hélène, a créé pour sa province un fonds anglican de développement humain; **Objectif 2** : Assurer l'éducation primaire pour tous au moyen d'une assistance : l'archevêque de Cantorbéry a encore réuni des fonds pour former des enseignants et aider leur action au Soudan; **Objectif 3** : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : plus de 200 délégués du CCA qui ont suivi les sessions de la Commission de la condition de la femme depuis cinq ans ont reçu une formation. Des trousseaux d'information budgétaire sur l'égalité des sexes ont été créées et l'initiation économique et l'art de la communication ont été

transmis pour être repris dans les programmes de pays du CCA et dans ceux des organisations pertinentes; **Objectif 4** : Réduire la mortalité infantile : l'Église anglicane de Zambie s'est fixée l'objectif de la réduire à 162 décès pour 100 000 naissances vivantes; **Objectif 5** : Améliorer la santé maternelle : on aborde la question en popularisant les programmes de Mothers Union. Le CCA a accueilli en 2008 à Londres la « Walk of Witness » des objectifs du Millénaire pour le développement. En 2008, l'archevêque de York a parlé à la manifestation parallèle sur l'éducation pour tous lors de la session de l'Assemblée générale. Il a aussi prêché pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'office interconfessionnel de réengagement et de témoignage; **Objectif 6** : VIH/sida, paludisme : en 2006, Episcopal Relief and Development a fourni des moustiquaires à longue durée à 16 500 familles du diocèse anglican du Malawi. À l'Office des Nations Unies à Genève, le CCA, avec le Conseil des provinces anglicanes d'Afrique, a publié une riposte anglicane au VIH/sida en Afrique, qui sert de ressource à une mobilisation à base scientifique et de ligne de base pour les ripostes futures à la pandémie. Le CCA a établi des centres de conseils psychologiques, des programmes pour les jeunes (sensibilisation, conseils, traitement et prévention), et il a lancé une campagne antipaludique pour les moustiquaires qui a l'appui total d'Episcopal Relief and Development; **Objectif 7** : Assurer un environnement durable : **Cible 10** : Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès durable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base; le projet interconfessionnel du CCA au Rwanda fournit à environ 21 600 personnes une eau pure, filtrée et collectée dans des réservoirs en béton. Ce projet a servi à réduire les tensions entre différentes religions au Rwanda.

D. Activités d'appui aux principes mondiaux

L'Observateur anglican a parlé à la manifestation portant sur les progrès de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les religions du monde : perspective chrétienne. Sur la paix et le développement dans la région des Grands Lacs, l'archevêque de Cantorbéry a parlé, en 2005 à Nairobi, de paix et de réconciliation avec les primats de cette région. Une étude a été terminée qui souligne les efforts de consolidation de la paix entrepris par l'Église anglicane en Ouganda du Nord, dans l'est de la République démocratique du Congo et au Burundi. Le CCA a aussi joué un grand rôle dans le processus de paix au Moyen-Orient. Avec l'aide d'un membre du Conseil de sécurité, il a réussi à sauver en République démocratique du Congo 135 anglicans coincés entre les forces gouvernementales et les rebelles.

2. **B.a.b.e (Be Active. Be Emancipated) : Groupe de défense des droits de la femme**

Spécial; 2005

I. Introduction

Fondée le 1^{er} avril 1994, B.a.b.e est une organisation féministe stratégique de mobilisation et de pression visant à affirmer et à faire respecter les droits des femmes aux niveaux local, national, régional et international. B.a.b.e s'efforce de mieux faire reconnaître et respecter ces droits. En Croatie, elle appuie la société civile et coopère avec les groupes qui défendent la paix, les droits de l'homme et l'écologie. Depuis janvier 2008, elle s'est axée sur la discrimination, notamment multiple, et sur les moyens d'empêcher ces atteintes aux droits. Ses programmes essentiels sont les suivants : conseils juridiques et actions en justice; éducation; femmes et médias; et société civile. Elle a lancé la fondation de la Maison des droits de l'homme à Zagreb et, avec cinq autres organisations de la société civile, a créé une Maison des droits de l'homme en novembre 2008. La Maison de Zagreb fait partie du réseau des Maisons des droits de l'homme, dont le siège est à Oslo.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période à l'examen, B.a.b.e a participé à plusieurs manifestations importantes : a) sa coordonnatrice, Sanja Sarnavka, a fait un discours avec le représentant du Gouvernement croate à la Conférence de Beijing + 10 : quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (2005); b) B.a.b.e a coordonné la mise au point d'un rapport parallèle intéressant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Au Siège des Nations Unies, elle a participé en 2005 à la trente-deuxième session du Comité qui en est chargé. Avec un membre du Centre d'études féminines, un membre de B.a.b.e a contacté ceux du Comité et tenu des conférences de presse en Croatie pour exposer les inquiétantes lacunes de l'égalité des sexes en Croatie; c) B.a.b.e a assisté à la cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (2005).

A. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

B.a.B.e. a coopéré comme suite avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées : a) avec le Bureau régional de Bratislava pour l'Europe centrale et orientale du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), B.a.B.e. a été nommé coordonnateur, pour les pays des Balkans occidentaux, de toutes les activités de communication avec l'Union européenne; b) en 2007, à la demande dudit Bureau régional, B.a.B.e. a facilité des rencontres de personnalités féminines régionales pour débattre de la résolution 1325 (2000); plusieurs ont eu lieu en Croatie et ont été axées sur le statut futur du Kosovo; c) B.a.B.e. a organisé à Varsovie en 2008 le Comité d'action internationale pour la

promotion de la femme pour discuter des moyens d'utiliser la Convention; d) elle a communiqué et collaboré avec le bureau de Zagreb du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et participé à la rédaction d'un chapitre (Femmes victimes de violence familiale) du *Rapport du PNUD sur le développement humain* (2007); e) en 2008, elle a eu 30 entretiens approfondis avec des femmes victimes de violence dans le cadre du projet « Non à la violence contre les femmes »; f) en 2008, une coordonnatrice pour la Fondation de la Maison des droits de l'homme à Genève a adhéré au B.a.B.e. après avoir été coordonnatrice de l'organisation pour la prévention du suicide des jeunes dénommée « Stop Suicide »; B.a.B.e. a suivi régulièrement toutes les activités liées aux travaux des organismes des Nations Unies et envoyé des rapports à l'ONU.

B. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement

B.a.B.e. s'est beaucoup occupé de l'adaptation des OMD en Croatie. Son représentant faisait partie du groupe de travail créé par le Gouvernement et coordonné par la Vice-Première Ministre Jadranka Kosor. Les mesures de lutte contre la pauvreté sont les suivantes : Plan national d'action pour l'emploi (2005-2008); Stratégie et Plan d'action pour l'éducation des adultes; Stratégie nationale de défense contre la violence domestique (2005-2007); Programme national de 2003 pour les Roma; et Plan national d'action pour la Décennie d'inclusion des Roma (2005-2015). Une attention particulière a été accordée aux personnes handicapées : la Croatie a signé la Convention relative à leurs droits et une nouvelle stratégie a été adoptée pour elles (2007-2015).

C. Activités d'appui aux principes mondiaux

B.a.B.e. a été la première organisation à monter des campagnes pour faire connaître les 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste et, en 2006, elle a coordonné la campagne régionale. En 2007, après deux années de pression intense, la Journée nationale contre la violence sexiste a été adoptée par le Parlement. Chaque année, B.a.B.e. célèbre publiquement la Journée de la femme et celle des droits de l'homme. Une célébration spéciale a été organisée en 2008 pour le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle .

D. Examen périodique universel

B.a.B.e. a lancé un processus de préparation d'élaboration de rapports parallèles pour l'examen périodique universel car la Croatie sera examinée à Genève lors de la neuvième session du Groupe de travail en la matière (2010). Avec d'autres organisations de la Maison des droits de l'homme, B.a.B.e. coordonnera la rédaction de trois rapports et assistera à une session sur la Croatie.

3. Conférence générale des Adventistes du septième jour

Spécial; 1985

I. Introduction

La Conférence générale des Adventistes du septième jour est l'organe directeur mondial de l'Église adventiste du septième jour, organisation chrétienne qui préconise une vie meilleure, spirituelle et physique, tant personnelle que collective. Opérant dans 201 pays, elle vise avant tout au développement intégral de ses adeptes et à celui de la société. D'après les statistiques disponibles (2007), l'Église a 15 780 719 membres dans le monde entier; si on ajoute les enfants et autres fidèles non baptisés, le nombre des croyants est d'environ 28 millions. L'Église des Adventistes du septième jour possède et dirige 7 442 établissements d'enseignement (écoles et universités) et 764 institutions de soins (hôpitaux, cliniques, orphelinats et autres services de santé) dans le monde. Ses valeurs et principes trouvent leur expression dans une vaste gamme d'activités qui correspondent aux objectifs des Nations Unies : santé, éducation, aide humanitaire, formation des jeunes, questions féminines, développement de l'enfant, liberté religieuse et promotion des droits de l'homme.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux grandes conférences et aux réunions des Nations Unies

La Conférence générale des Adventistes du septième jour s'attache particulièrement, avec l'ONU, à participer, contribuer et assister aux grandes instances des Nations Unies sur les droits de l'homme, dont celles-ci : a) la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme où nous avons abordé la question des atteintes à ces des droits, celle des droits civils et politiques, celle des droits de l'enfant et celle des minorités religieuses (2005); b) la soixante-deuxième session de cette commission en mars 2006 à Genève; c) le Conseil des droits de l'homme à Genève : première session, juin 2006, deuxième session, septembre-octobre et novembre 2006; quatrième session, mars 2007; et sixième session, septembre 2007. Notre représentant y a collaboré avec d'autres organisations non gouvernementales pour donner des informations et des conseils. De plus, nous avons apprécié l'occasion offerte par le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction qui s'est réuni avec des organisations non gouvernementales le 28 mars 2007.

D'autre part, la Conférence générale des Adventistes du septième jour a été représentée par des personnalités féminines aux réunions suivantes : Conférence de Beijing +10 : quarante-neuvième session – Commission de la condition de la femme (2005); cinquantième session (2006); cinquante et unième session (2007); et cinquante-deuxième session (2008). Des déclarations écrites ont été présentées en 2005, 2006 et 2008 pour souligner notre volonté d'aborder les grandes

préoccupations concernant les femmes et les fillettes énoncées dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et pour énumérer les initiatives concrètes que nous avons prises.

Autres conférences auxquelles nous avons participé : Sommet mondial de 2005 – Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale (2005); cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (2005); cinquante-neuvième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (2006); soixantième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (2007); Journée des Nations Unies (2007); et soixante et unième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (2008).

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain ou au Siège

À son siège dans la banlieue nord de Washington, la Conférence générale des Adventistes du septième jour possède un bureau de liaison auprès des Nations Unies avec une antenne à New York. Par le biais de ce bureau, la documentation des Nations Unies est diffusée dans nos filières. Vu notre vif intérêt pour la liberté religieuse et les droits de l'homme, notre conférence générale a beaucoup coopéré avec les mécanismes de protection et de défense de cette liberté. À cette fin, nous avons donné à l'ONU – notamment au Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction – des renseignements sur les points préoccupants et une documentation de recherche. Pour la période à l'examen, cela a comporté des déclarations générales et des études sur les thèmes suivants : a) »Principes directeurs concernant les droits des élèves de porter ou d'arburer des symboles religieux » (novembre 2005); b) »L'extrémisme religieux, danger pour la liberté religieuse » (juillet 2005); c) »Respect de tous : assurer la sécurité des églises et des communautés » (juillet 2005); d) »Liberté religieuse et nationalisme » (septembre 2006); e) »Lutter contre la haine religieuse au moyen de la liberté de conviction » (mars 2006); f) *Rapport mondial sur la liberté de religion, 2004-2005; Rapport mondial sur la liberté de religion, 2006-2007.*

C. Activités d'appui aux principes mondiaux

La Conférence générale des Adventistes du septième jour a affirmé, développé et enseigné activement les principes de liberté de religion et de liberté de conscience consignés dans les documents pertinents des Nations Unies dont notamment l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction. À cette fin, la Conférence a organisé sur ces questions des congrès mondiaux, des conférences régionales et des séminaires. Pour la période à l'examen, il s'est agi de ceux-ci : a) Conférence régionale sur la liberté de religion, Port of Spain, 2005; b) Congrès panafricain sur la liberté de religion, Accra, 2006; c) Conférence nationale sur la liberté de religion, Moscou, 2006; d) sixième Congrès mondial sur la liberté de religion, Le Cap, Afrique du Sud, 2007; e) premier

Colloque sur la liberté de religion en Mongolie, 2008; f) Festival pour la liberté de religion, 2008; g) Colloque et Festival pour la liberté de religion, Saint-Pétersbourg, Russie, 2008; h) tournée du Festival pour la liberté de religion, 2008; i) Festival régional pour la liberté de religion, Bacau, Roumanie, 2008; j) soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : huitième Forum pauliste sur la liberté de religion et la citoyenneté, São Paulo, 2008; k) dîner annuel sur la liberté de religion, Washington, où ont pris la parole les sénateurs Hillary Clinton (2005), John McCain (2006) et John Kerry (2007), et le député Trent Franks (Coprésident du Cénacle international sur la liberté de religion) (2008).

De 2005 à 2008, notre représentant a fait partie du Comité des ONG sur la liberté de religion ou de conviction, situé à New York. Ce groupe organise tous les mois à New York des réunions ouvertes au personnel de l'ONU, aux représentants diplomatiques et aux membres de la communauté des organisations non gouvernementales sur des sujets favorables à la liberté de religion ou de conviction.

À Séville, en Espagne, en 2005, notre représentant a fait partie du groupe de travail d'experts sur l'islamophobie, à l'invitation de son Président, Doudou Diene, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Les représentants de la Conférence générale voyagent beaucoup dans divers pays pour s'occuper des questions de liberté de religion et parler à des conférences : a) 2005 – Myanmar, Cambodge, Sri Lanka, Allemagne, Éthiopie, Kazakhstan, Roumanie, Pérou, Géorgie, Espagne, Italie, Ukraine, Russie; 2006 – Équateur, Guyana, Brésil, Afrique du Sud, Ghana, Philippines, Fidji, Samoa, Tonga, Îles Cook, Vanuatu, France, Roumanie, Mexique; 2007 – Afrique du Sud, Bulgarie, République de Corée, Mongolie, Kenya, Russie; 2008 – Nigeria, Mongolie, Angola, Russie, Lituanie, Roumanie, Mexique, Brésil, Chili et Pérou; b) St-Jacques de Compostelle, en Espagne. Notre représentant a pris la parole à la Conférence mondiale sur la paix, la solidarité et le développement en mai 2005.

La Conférence générale participe au Programme international de visites du Département d'État des États-Unis par des rencontres avec des personnalités politiques et religieuses qui viennent aux États-Unis s'informer de la liberté de religion et des relations entre les églises et l'État. C'est ainsi que récemment des visiteurs sont venus d'Indonésie (2005), des Philippines (2005), d'Azerbaïdjan (2006), de Bosnie-Herzégovine (2007), de Chine (2007), de Géorgie (2007), de Russie (2007) et d'Ouganda (2007). De plus, nous nous associons à de nombreuses organisations religieuses et autres ONG pour leur tendre la main de l'amitié et de la compréhension.

4. Centre international des études ethniques

Spécial; 1997

I. Introduction

Le Centre international des études ethniques (CIEE), célèbre centre international de recherche situé à Sri Lanka, a été créé en 1982 avec l'aide de la Fondation Ford par un groupe de Sri-Lankais et de spécialistes internationaux. Sa mission est de « renforcer la compréhension de l'ethnicité, des politiques et conflits identitaires, et de susciter par la recherche, les publications, le dialogue, l'expression créatrice et le transfert des connaissances, des conditions propices à une société ouverte, juste et pacifique sur les plans national, régional et mondial. Au fil des ans, le CIEE a mené des recherches théoriques et empiriques, historiquement délicates sur l'identité, l'inégalité et les conflits liés à l'ethnie, au sexe et à la politique. Il a eu une grande influence sur l'action de l'État et l'imagination du public quant aux questions de diversité ethnique et de réformes constitutionnelles au Sri Lanka. Il a influencé la réflexion et les institutions régionales et même mondiales par les recherches, le dialogue et les publications. Il a toujours été partisan de solides réseaux Sud-Sud et travaille dans un esprit de coopération en Asie et en Afrique. Le CIEE a été choisi pour héberger le bureau de l'ancien Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, M^{me} Radhika Coomaraswamy, qui, jusqu'en 2006, a été également la directrice exécutive du CIEE. Il n'y a eu aucun changement dans notre Constitution mais il y en a eu beaucoup dans notre administration et notre direction. Le CIEE a traversé une période difficile avec la nomination en 2007 d'un nouveau directeur exécutif qui, en janvier 2008, a dû quitter le pays en raison d'un conflit interne; depuis lors, le CIEE traverse un processus de refonte et de révision de sa stratégie en fonction des enseignements tirés lors de cette période problématique.

Le Centre international des études ethniques a élu en avril 2008 son nouveau Conseil d'administration qui comprend d'éminents universitaires et spécialistes locaux et étrangers. L'une des grandes tâches du nouveau Conseil sera d'envisager les perspectives d'action du CIEE en son vingt-cinquième anniversaire, s'agissant de repenser et de remanier non seulement les structures de gestion mais aussi la culture institutionnelle. Parmi les importants changements suggérés par le nouveau Conseil a figuré la nomination du nouveau Directeur exécutif dont les conceptions sont proches des objectifs du CIEE. De plus, on a recruté du personnel qualifié ayant l'expérience du travail dans une organisation semblable. Le CIEE avait initialement deux bureaux, l'un dans la capitale des hautesurs du pays, Kandy, et l'autre à Colombo. Autre changement important : la fusion des deux bureaux sous un même directeur : cela est conforme au dessein du Conseil d'administration car cela assure la continuité, la responsabilité et l'harmonie dans l'organisation.

Secteurs élargis d'activités : Sans avoir changé d'objectif, le CIEE a élargi et étendu ses domaines d'activité à des travaux de terrains qui seraient liés aux recherches et a renforcé son partage des connaissances par la diffusion de publications fondées sur les conclusions de projets. À la suite du tsunami de 2004, trois projets très importants ont été mis en place : a) la catastrophe du tsunami et son lendemain; plan et observation des collectivités locales (financé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance); b) la reconstruction après la catastrophe dans un

contexte de guerre (financé par le Centre de recherches pour le développement international); et c) stratégies de sortie viables pour les projets liés au tsunami (financé par Oxfam, États-Unis d'Amérique).

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Par le biais de divers projets entrepris par l'organisation en 2005-2008, le CIEE a coopéré avec plusieurs organes de l'ONU pour servir et renforcer les valeurs des Nations Unies. Il a travaillé à la promotion et à la protection des droits des minorités et des groupes en Asie du Sud, notamment par l'analyse systématique de la situation des premières et en consolidant les réseaux nationaux et régionaux visant à promouvoir et à protéger leurs droits. Il en est issu un projet de charte des droits des minorités et des groupes en Asie du Sud, qui a été publié et diffusé. Un répertoire de services consultatifs a aussi été diffusé; il contient des renseignements et des détails sur les personnes et institutions utiles à connaître qui, dans la région, travaillent aux droits des minorités, une bibliographie sur ces droits et une liste des instruments nationaux et internationaux pertinents. Un autre projet, terminé en 2006, visait à mettre les organisations non gouvernementales qui travaillent avec des minorités et des peuples autochtones mieux à même d'utiliser les organes conventionnels des Nations Unies, à savoir le Comité des droits de l'homme et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, et d'améliorer leurs initiatives de mobilisation au niveau national. On voit donc que, bien qu'elle n'ait pu participer directement aux travaux du Conseil économique et social, en assistant aux conférences et autres réunions des Nations Unies, l'organisation a participé à la promotion des valeurs des Nations Unies et coopère étroitement avec beaucoup d'institutions officielles pour la protection des droits de l'homme et des minorités. Autres domaines d'action : le constitutionnalisme, l'égalité des sexes, la politique et l'État, et la mondialisation.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain ou au Siège

Parmi nos bailleurs de fonds figurent le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Oxfam et le Centre de recherches pour le développement international.

C. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement

Conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement, le CIEE a continué de défendre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'un de ses projets, sur les femmes face au tsunami, se penche sur leur expérience en la matière à Sri Lanka. Ces études ont servi à recenser leurs difficultés et à les aider à les surmonter.

L'organisation n'a pas participé autant qu'on aurait pu l'attendre aux travaux du Conseil économique et social pour les raisons suivantes : a) changement de la direction – le CIEE a dû trouver un nouveau directeur exécutif. Les changements organisationnels ont comporté la nomination d'un Conseil et d'un directeur exécutif nouveaux ainsi que de personnel ayant les mêmes convictions. De plus, le CIEE a déménagé temporairement. La période intérimaire a été si difficile que le CIEE n'a pas pu s'impliquer activement; b) pour assister aux réunions internationales, il a manqué d'argent et de personnel représentatif pendant les années en cause, notamment en 2006-2007.

Mais le CIEE s'est bien rétabli et, avec la nomination de son nouveau directeur, le nouveau financement des projets, un sentiment de stabilité et le recrutement d'un personnel nouveau, jeune et dynamique, il est redevenu l'une des principales institutions de recherche à Sri Lanka. Vu les liens étroits entre lui et l'ONU au cours des années, notamment avant 2005 où, grâce à son directeur précédent, le CIEE a pu participer activement à beaucoup de réunions des Nations Unies, il voudrait reprendre sa participation et concourir aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires.

5. Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes

Spécial; 1989

I. Introduction

La Confédération internationale des mouvements de familles chrétiennes (CIMFC) a été formée à Caracas en 1966 dans le but d'aider ses membres à vivre leurs vocations humaine et chrétienne et à témoigner des valeurs essentielles de la famille fondées sur la foi, annoncées dans l'évangile et proposées par les enseignements de l'Église catholique. La Confédération se compose de trois types de membres qui satisfont aux exigences énoncées dans sa Constitution.

Ses membres à part entière sont les Mouvements de familles chrétiennes qui, quel que soit leur nom, ont les caractéristiques suivantes : a) ils sont organisés en petits groupes de couples, de familles complètes ou monoparentales, de veuves, etc., qui cherchent à devenir d'authentiques communautés familiales et à œuvrer ensemble avec leurs aumôniers pour s'épanouir; b) ils se réunissent régulièrement, participant à un processus pédagogique dit « Observe, Judge, and Act in the light of God's word »; c) ils s'occupent de toutes les familles, notamment de celles en situation difficile : maladie ou pauvreté.

Les membres associés sont les organisations laïques qui partagent les idéaux chrétiens de la Confédération et œuvrent aussi pour la famille. Les membres auxiliaires sont les organisations ou centres qui partagent ces idéaux et s'occupent de l'étude, de la recherche et de la défense de la famille.

La Confédération a des organisations affiliées dans les pays suivants, sur tous les continents : a) Amérique du Nord : 4 000 familles aux États-Unis d'Amérique; b) Europe : 3 990 familles en Espagne, à Malte, au Portugal, en Hongrie, en Slovaquie, en République tchèque et en Italie; c) Amérique latine : 80 000 familles

au Mexique, au Guatemala, en El Salvador, au Honduras, au Costa Rica, à Cuba, au Pérou, en République bolivarienne du Venezuela, en Colombie, en Équateur, en République dominicaine, au Panama, en Uruguay, au Brésil, en Argentine, en Bolivie, au Chili et au Paraguay; d) Afrique : 475 familles en Ouganda, au Malawi, et au Cameroun; e) Asie : 4 000 familles aux Philippines, à Singapour, en Thaïlande, en Inde, à Sri Lanka, au Japon, à Hong Kong (région administrative spéciale de Chine), en République de Corée; f) Océanie : 5 familles en Australie.

Nombre total de familles : 92 470.

En Amérique latine et en Asie, les Mouvements de familles chrétiennes (MFC) encouragent les familles en s'attachant à la formation de communautés religieuses de base à tous les niveaux de la société. L'action des MFC pour renforcer la famille a aussi aidé les familles pauvres et défavorisées : dispensaires peu coûteux au Brésil, au Guatemala, au Honduras et en Inde; formation professionnelle et prêts à faible intérêt aux Philippines, en Inde et dans des pays d'Amérique latine. Au Brésil, en Uruguay et en Argentine, les MFC administrent les programmes d'adoption agréés par l'État. Les familles des MFC offrent des foyers de placement d'enfants lors du processus d'adoption, qui peut être lent. La responsabilité sociale fait partie intégrante de la mission des MFC. Dans le monde entier, leurs membres ont fait preuve d'un courage infatigable dans leur mission sociale. En Amérique latine, le Brésil étant un exemple louable, ils sont les champions ardents des pauvres face à l'injustice sociale.

À Singapour, au Portugal, à Malte et aux États-Unis d'Amérique, les MFC œuvrent pour le bien-être des travailleurs migrants et des réfugiés. Aux Philippines, leur groupe des parents sans conjoint fournit un appui matériel et spirituel à ceux et à celles dont le conjoint a émigré. En Australie et à Sri Lanka, les membres des MFC ont prôné avec succès les droits de la famille et influencé la législation par des campagnes de lettres. Ils se sont unis en Australie à d'autres groupes de défense de la famille pour écrire aux sénateurs et aux députés afin de défendre le mariage. Le MFC de Sri Lanka, organisation familiale, a écrit aux personnalités gouvernementales et religieuses, y compris aux moines bouddhistes, et avec leur appui, a empêché l'adoption de lois libéralisant l'avortement et légalisant la prostitution.

Aux États-Unis d'Amérique, le MFC est un réseau national de paroisses et de petits groupes familiaux de quartier. Les parents s'invitent régulièrement. Par leur recours à la programmation disponible au Bureau du MFC et par l'interaction des petits groupes, les bonnes valeurs sont renforcées et les familles encouragées à la solidarité. À Fatima, pour l'Assemblée mondiale des familles, la direction du MFC des États-Unis a parlé de l'« Église domestique » à la Conférence internationale des MFC. Le fondateur de « Marriage Encounter », le père Gabriel Calvo, a présenté des idées de programmes d'épanouissement des jeunes (FIRES). Le MFC hispanophone aux États-Unis, le Movimiento Familiar Cristiano Católico, a tenu un congrès de plus de 1 000 parents et enfants en 2008 à San Antonio. À Chicago, le MFC-USA s'est uni aux membres locaux pour célébrer le soixantième anniversaire des MFC.

II. Contributions aux travaux de l'Organisations des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La participation aux réunions des Nations Unies a été menée par les représentants de la CIMFC auprès de l'ONU à Genève. Ils ont pris part aux travaux des comités pour préparer à l'intention de l'Assemblée générale des questions intéressantes.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain ou au Siège

La participation accrue aux réunions des Nations Unies souffre des contraintes financières de cette organisation bénévole.

C. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement

La CIMFC a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. Son travail, surtout effectué au niveau local par les petits groupes de familles organisés en « groupes d'action », a comporté ceci : repas servis aux soupes populaires locales, dons de vêtements aux pauvres pour Noël, accueil des étrangers, visites aux personnes âgées, construction et réparation de logements pour les pauvres, aide aux mères célibataires et autres exemples semblables de la foi en action.

La direction internationale de la CIMFC a mené des actions spécifiques et solidaires des objectifs du Millénaire pour le développement comme celles-ci : a) **Objectif 1** : Réduire l'extrême pauvreté et la faim. **Cible 2** : Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. **Action** : Des délégués au congrès de la CIMFC en 2005 à San José, en Californie, ont rendu visite à un service alimentaire local et participé à la préparation d'aliments destinés aux mal nourris; b) **Objectif 6** : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. **Cible 7** : D'ici à 2015, avoir arrêté et commencé à inverser la propagation du VIH/sida. **Action** : Programmes des organisations membres préconisant la chasteté et la pudeur; la CIMFC défend aussi les relations monogames et la fidélité conjugale; c) **Objectif 8** : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. **Cibles 13 et 14** : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement. **Action** : Les présidents de la CIMFC ont nommé des délégués spéciaux pour l'Afrique qui ont réuni des fonds pour subventionner la venue de délégués du Malawi, pays sans littoral, au congrès de la CIMFC à Fatima, au Portugal, en 2008.

6. Mani Tese, 76

Spécial; 1997

I. Introduction

Mani Tese est une organisation non gouvernementale italienne de développement qui opère aux niveaux national et international pour servir la justice, la solidarité, la promotion des droits de l'homme et le respect mutuel. Depuis sa fondation en 1964, elle s'y applique en faisant comprendre les causes de la pauvreté dans le Sud, en sollicitant les décideurs et les institutions et en exécutant des projets de développement qui, outre qu'ils satisfont les besoins des pauvres, peuvent lancer un processus d'autodétermination et d'autosuffisance.

Jusqu'ici, Mani Tese a réalisé, avec des partenaires locaux, plus de 2 080 projets de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, des infrastructures, de l'aide aux coopératives, des droits de l'homme (et surtout des enfants, des femmes et des minorités ethniques), de la gouvernance, du microcrédit, de la santé, de l'aide humanitaire et des programmes intégrés. Un rôle important revient à 1 000 volontaires et 50 groupes locaux de Mani Tese répartis dans tout le pays. Son secrétariat national organise des initiatives aux niveaux national, régional et local, souvent en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, centres de recherche et universités. Mani Tese organise des réunions, des conférences et des ateliers sur des questions de développement particulières comme la dette, le commerce, l'aide et la paix. On fait campagne ou pression pour faire comprendre les questions de développement et influencer les autorités politiques nationales et internationales quant aux grands problèmes.

Pour être plus efficace, Mani Tese est membre permanent de réseaux nationaux (Assemblea ONG Italiane, Forum Terzo Settore) et d'organes non gouvernementaux internationaux. Cres-Mani Tese, un groupe d'enseignants, fournit des services consultatifs d'initiation au développement dans les écoles, organise des cours de formation et publie de la documentation pour les enseignants. Il est agréé par le Ministère italien de l'éducation. Au siège de Milan, un centre de documentation sert les étudiants, les enseignants, les journalistes et les organisations non gouvernementales. Mani-Tese publie une revue mensuelle tirée à 46 000 exemplaires, des livres, des affiches, des dossiers, de l'audiovisuel et des CD-ROM. Ses ressources financières émanent surtout de ses groupes locaux, du grand public, de ses 1 000 membres et de ses amis, ainsi que de la Commission européenne, du Ministère italien des affaires étrangères et des autorités locales italiennes. Mani Tese est une personne morale, homologuée comme organisation de développement sans but lucratif, et reconnue d'utilité publique par décret du Président de la République italienne. Elle est accréditée auprès du Ministère italien des affaires étrangères, de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies comme ONG consultante. À Mani Tese, Mariarosa Cutillo s'occupe, avec Andrea Baranes, des questions des Nations Unies et notamment du Conseil économique et social.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités liées aux Nations Unies

Les représentants de Mani Tese ont participé comme suit :

2005 : a) Campagne de l'Organisation mondiale du commerce dite « Semaine d'action mondiale »; b) Conférence organisée en juin à Londres par la plate-forme internationale intitulée « Appel mondial à l'action contre la pauvreté » et liée aux activités du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) visant à la réalisation des objectifs du Millénaire; c) Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong (région administrative spéciale de Chine); d) deuxième Congrès mondial sur le travail des enfants, à New Delhi; e) Assemblée de la Tavola della Pace/ONU dei Popoli; f) « Appel mondial à l'action contre la pauvreté » avec collecte de 5 000 signatures envoyées au Secrétaire général pour la réalisation de l'objectif 8; g) réunions de coordination de la Veille sociale; h) session du Département de l'information (ONU); i) réunion annuelle du Conseil économique et social.

2006 : a) en septembre, Mani Tese a participé aux cycles de négociations de Doha pour le développement organisés par l'Organisation mondiale du commerce; b) membre actif de la coalition de la Veille sociale, Mani Tese en a diffusé la substance liée aux activités du PNUD et a participé aux réunions annuelles de coordination; c) elle a pris la parole à la session de Genève du Conseil économique et social, en mettant l'accent sur les droits de l'homme, la responsabilité sociale de l'entreprise et les normes des Nations Unies sur la responsabilité des sociétés transnationales et d'autres entreprises concernant les droits de l'homme; d) Organisation internationale du Travail/Programme international pour l'abolition du travail des enfants; e) session du Département de l'information de l'ONU.

2007 : a) Assemblée de la Tavola della Pace/ONU dei Popoli; b) session annuelle du Conseil économique et social (juillet); c) session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux droits des enfants; g) Assemblée de la Tavola della Pace/ONU dei Popoli.

2008 : a) Conférence internationale sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha); b) Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux droits des enfants; c) en tant que membre actif de la coalition de la Veille sociale en a diffusé la substance liée aux activités du Programme des Nations Unies pour le développement et a participé aux réunions annuelles de coordination; d) Assemblée de la Tavola della Pace/ONU dei Popoli.

Pendant la période examinée, l'organisation a été un membre actif du réseau italien sur la responsabilité sociale de l'entreprise, elle a promu la diffusion des normes des Nations Unies sur les entreprises multinationales et les droits de l'homme adoptées par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et elle a suivi l'évolution du processus Ruggie.

7. Norwegian People's Aid

Spécial; 1997

I. Introduction

A. Buts et objectifs de l'organisation

Norwegian People's Aid (NPA) est l'organisation de solidarité humanitaire du mouvement syndical. Depuis sa fondation en 1939, la santé et la solidarité internationale ont été à la base de ses activités. Elle vise à la dignité humaine et à l'égalité de droits pour tous. En associant l'action politique au travail pratique – sur les plans national et international – NPA s'efforce d'améliorer les conditions de vie et de créer une société plus juste. En Norvège, elle se concentre sur l'aide aux réfugiés, la solidarité internationale, les secours et la prévention des accidents. À l'extérieur, elle s'occupe de développer la démocratie en liaison avec d'autres organisations; NPA est de plus un acteur mondial primordial dans le domaine de l'action antimines et des restes explosifs de guerre et elle agit aux stades de la conception et de l'exécution.

B. Changements qui ont eu un effet important sur l'optique de l'organisation

Aucun changement fondamental dans l'optique de l'organisation n'a eu lieu mais il est bon de noter que, dans son action internationale lors des périodes stratégiques précédentes (2004-2007) et actuelle (2008-2011), la santé n'est plus pour NPA un domaine essentiel.

Le but global de NPA est lié aux tâches conçues pour renforcer et promouvoir les droits démocratiques des peuples, appuyer les organisations qui les défendent, promouvoir leur participation et les aider dans leur lutte pour une répartition équitable des ressources. Cela exige que l'accent soit mis sur les droits politiques et civils, ossature du développement et de la redistribution.

Pour 2008, la stratégie internationale de NPA prévoit ceci : « En réalisant nos programmes et campagnes et en tissant des réseaux en 2008-2011, nous chercherons à mobiliser et à influencer les gouvernements et la politique sociale internationale afin d'appuyer : a) la démocratie et la redistribution équitable des ressources en tant que piliers primordiaux du développement; b) l'amélioration de la situation économique des pays du Sud (notamment les échanges et la dette extérieure); c) la société civile et l'organisation collective, éléments décisifs de la démocratisation et de la consolidation des nations; d) la protection de la sécurité humaine et la responsabilité incombant à la communauté internationale de l'assurer. »

Il est également dit ceci : « L'égalité des sexes et le renforcement des droits de la femme, de sa protection et de sa participation sont un préalable à la réalisation d'une démocratie réelle et devraient être visés à divers niveaux. » L'importance de l'égalité des sexes (y compris la fin des violences sexistes) sur le développement et les droits fondamentaux étant mieux comprise, les travaux systématiques de NPA à cet égard ont été renforcés au cours des dernières périodes.

II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

NPA a participé comme suit : a) en observateur aux réunions de la Commission de la condition de la femme à ses quarante-deuxième (1998), quarante-quatrième (2000) et quarante-neuvième (2005) sessions; b) en observateur au Comité et au Conseil des droits de l'homme (2004, 2005 et 2006); c) en tant que membre de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, NPA a contribué activement à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction en s'axant, au cours de la période à l'examen, sur ses aspects tant stratégiques que tactiques; d) annuellement, à la réunion internationale des directeurs de programmes antimines et des conseillers des Nations Unies.

B. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain ou au Siège

NPA a coopéré de diverses manières avec l'ONU sur le terrain, allant du partage de l'information à la coopération aux projets. Au Liban, NPA a coordonné son action dans les camps de réfugiés avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Dans plusieurs pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Europe du Sud-Est, elle a coopéré avec des organismes ou institutions des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, en utilisant les petites donations de certains d'entre eux. De plus, les rapports de terrain des Nations Unies l'ont aidé dans ses analyses et décisions.

C. Activités d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement

Depuis 1998, NPA participe à diverses initiatives de développement. Depuis la Conférence mondiale de 1995 sur les femmes à Beijing, la promotion de leurs droits et de l'égalité des sexes est de plus en plus admise comme essentielle aux initiatives de développement. NPA a exécuté sa politique égalitaire en popularisant ses objectifs en la matière et a lancé des mesures spéciales pour autonomiser les femmes. Depuis 2000, elle s'emploie à exécuter la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Elle a repris la lutte contre la violence sexiste en faisant participer son organisation de Norvège et ses bureaux et partenaires extérieurs à la plupart de ses programmes régionaux et nationaux. Le programme intitulé « Women Can Do It! » (Les femmes le peuvent) a été exécuté dans plus de 20 pays pour donner aux femmes plus d'influence dans les décisions. NPA a participé aux efforts de mobilisation pour donner suite à la résolution

1325 (2000), notamment en appuyant le Plan d'action du Gouvernement norvégien et sa réalisation.

NPA a pris position contre l'initiative de Hernando de Soto pour officialiser la propriété car elle l'estime individualiste et anticollective dans sa démarche. La vaste opposition qu'elle a suscitée a d'ailleurs considérablement affaibli sa forme originale.

L'une des grandes méthodes et stratégies de NPA est de se solidariser avec les partenaires dont elle partage les valeurs. Nous voyons en nos partenaires locaux – organisations sociales d'adhérents – des acteurs clefs pour faire évoluer les sociétés. Nos travaux avec les organisations de paysans, les mouvements autochtones, les organisations de femmes, etc., ont contribué à renforcer la pénétration et l'influence de la société civile dans la politique locale et nationale des pays où nous opérons.
